

Place des festivals - Eonyx

Lors de la première phase de l'installation (entre le 15 novembre et le 31 décembre), donc jusqu'à la veille du jour de l'an; le projet est constitué de mâts qui sont installés sur l'ensemble de la place; une vingtaine en tout. D'une hauteur approximative de 25' ils sont surmontés d'un phare lumineux qui, par le changement du rythme de pulsation de ses lumières, sépare le jour de la nuit. Les pulsations lumineuses de tous les mâts sont alors à l'unisson. L'installation, cependant, ne serait pas complète si le public ne pouvait interagir avec elle; c'est pourquoi nous prévoyons intégrer des capteurs pour chacun des mâts ainsi que des variations de couleurs et des effets sonores en accompagnement.

La deuxième phase qui constitue la période de changement de l'installation, le 31 décembre à minuit; chacune des structures sera complétée d'un anneau et d'une corolle de lumières (leds) qui viendront iriser le phare central.

Lorsque le décompte annonçant la fin de l'année débutera; le rythme des palpitations lumineuses qui s'était fait plus intense dans les jours précédents se fige soudain. Et c'est à ce moment que débute la métamorphose. Partant du centre de l'installation, des centaines de points lumineux se mettent soudain à former le dessin d'Eonyx, une fleur multicolore qui s'ouvre dans la nuit. Le champ de fleurs d'hiver apparaît alors.

À partir du 1er janvier 2012; tous les soirs, les fleurs vont s'offrir au public de la place des festivals. Les lumières de l'Eonyx alterneront différents mouvements d'ouverture où de fermeture en interaction avec les spectateurs. Lorsque le public quittera le champ; une séquence d'ensemble sera reprise ou l'on verra la couleur de toutes les fleurs changer simultanément. L'installation aura, alors, son propre rythme et sa propre animation.

| Description | Montant approximatif (\$ CAN) |
|--|-------------------------------|
| Création, conception et développement technique et technologique | 125 000,00 |
| Production (achat et location d'équipements pour l'installation) | 200 000,00 |
| Main d'oeuvre technique, d'aménagement et de sécurité (montage, démontage et surveillance du site) | 125 000,00 |
| Droits d'auteur | 0 |
| Administration | 50 000, 00 |